

VILLE DE ROYAN

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL 12 AVRIL 2007

PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
 Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU
 Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
 M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
 Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
 M. POTENNEC représenté par M. CAU
 Mme TURPIN représentée par Mme LABEYRIE

M. LE GUEUT, Maire, Président de séance, ouvre la séance à 18 h 30.

Mme LABEYRIE, Conseillère Municipale, est désignée Secrétaire de séance.

Après avoir adopté le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 Février 2007,

Après avoir adopté la liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'OPPOSE

- au projet de fermeture de la 8^{ème} classe élémentaire de l'école Jules Ferry et de la 3^{ème} classe maternelle de l'école la Clairière pour la rentrée scolaire 2007.

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer l'engagement d'acquiescer et tous documents s'y rapportant (acte authentique d'achat établi en la forme administrative) concernant la parcelle cadastrée section AE n° 173 d'une superficie de 7 545 m², lieudit le Chay à Royan, au prix de 17 253 €

- d'approuver le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2006,
- d'annexer ce bilan au Compte Administratif de l'exercice 2006.

- d'approuver le dossier de pré-clôture établi par la SEMDAS pour l'opération de rénovation du Marché Central.

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'appel d'offres ouvert concernant les travaux de Construction d'un Complexe Multi-Accueil, en application du Code des Marchés Publics,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et à signer les pièces des marchés à intervenir avec les entreprises :

- lot n° 2 : Gros œuvre..... : **Ent. PITEL..... 338.218,51 €TTC**
- lot n° 3 : Charpente métallique : **Ent. DL OCEAN..... 30.665,44 €TTC**
- lot n° 4 : Traitement antitermite : **Ent. SAPA..... 5.374,94 €TTC**
- lot n° 6 : Couverture zinc : **Ent. KIENZY..... 34.440,16 €TTC**
(base + option habillage chéneau)
- lot n° 7 : Menuiseries extérieures alu..... : **Ent. TOURNIE..... 83.193,76 €TTC**
(base + option entrebailleur)
- lot n° 9 : Menuiseries intérieures bois : **Ent. ROUIL..... 51.566,08 €TTC**
(base + option panneau acoustique)
- lot n° 10: Cloisons, Doublages, Plafonds..... : **Ent. GAULT..... 55.770,89 €TTC**
- lot n° 11: Revêtements de sols & faïences..... : **Ent. RIVIERE..... 29.584,87 €TTC**
(base + option remplacement tapis vinyle)
- lot n° 12 : Chauffage ventilation, sanitaire..... : **Ent. MISSENERD QUINT B...109.714 ,55 €TTC**
- lot n° 13 : Electricité : **Ent. MANDIN PALISSIER..... 74.882,79 €TTC**
- lot n° 14 : Peinture : **Ent. NAULIN NICOLEAU..... 33.411,86 €TTC**
- lot n° 15 : Equipement de cuisine..... : **Ent. CASSERON..... 16.552,64 €TTC**

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et à signer le marché négocié à intervenir pour le lot 16,

Lot n° 16 – VRD..... : Ent. STPA..... 89.057,21 €TTC

- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget communal.

- d'approuver la procédure de marché négocié menée en vue de l'attribution des marchés à bons de commande relatifs à la réhabilitation des coques, des bâches et du baladoir du Front de Mer.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à conclure et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :

Lot n° 1 – Traitement de la sous-face en plafond du baladoir, des soubassements, des piliers et des supports des éclairages : LEAU PEINTURE PASSION
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 2 – Traitement du haut des poteaux, des poutres et de la sous-face de la casquette : LEAU PEINTURE PASSION
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 3 – Remise à niveau du dispositif de translation des coques : Ets. RICHE
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 4 – Remplacement des bâches en chapiteau et sur les frontons des coques : CASPAR 2CI CONFECTION
Montant minimum 24.000 €H.T. Montant maximum 45.000 €H.T.

Lot n° 5 – Remise à niveau des stores des terrasses motorisés : Ets. RICHE
Montant minimum 8.000 €H.T. Montant maximum 20.000 €H.T.

Lot n° 6 – Remplacement des appareils d'éclairage : BONMORT RESEAUX agence C.E.E.
Montant minimum 32.000 €H.T. Montant maximum 60.000 €H.T.

- d'imputer les dépenses sur les crédits au budget communal

- d'attribuer à la voie située dans la continuité du Chemin des Sorbiers (à la demande des établissements COUSIN) la dénomination suivante :

Ø Chemin des Sorbiers

- d'attribuer à l'impasse située au sein du lotissement « Les Cerisiers » la dénomination suivante :

Ø Impasse des Merisiers

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre concernant la reconversion du palais des congrès en pôle événementiel "spectacles et rencontres" au groupement de maîtrise d'œuvre représenté par son mandataire la Société d'Architecture Maria GODLEWSKA,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer ledit marché.

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'année en cours

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer le marché « Violon sur le Sable » avec la SARL PRODUCTION 114.

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'année en cours

- d'émettre un avis favorable à l'ouverture le dimanche des établissements LIDL, INTERSPORT, 8 à HUIT, CHAMPION, ECOFRAIS et LA BELLE ILOISE conformément à leur demande.

- d'approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Royan, la Régie du Port de Royan, l'association Les Régates de Royan et la société Editions Larivière, pour l'organisation d'une étape du Tour de France à la Voile du 15 au 17 juillet 2007,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer la convention à intervenir,

- d'imputer la dépense correspondante, soit 25 000 €HT, sur le budget de l'année en cours.

- d'attribuer les subventions culturelles 2007 suivantes :

○ ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE ROYAN	600,00
○ ROYAN CULTURE	30 230,00
TOTAL	30 830,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

- d'attribuer les subventions Scolaires 2007 suivantes :

○ SEGPA & FSE DU COLLEGE DUNANT	1 450,00
○ FSE COLLEGE ZOLA	600,00
○ FSE LYCEE CORDOUAN	1 000,00
○ FSE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	1 000,00
○ ECOLE L'YEUSE PRIMAIRE	1 226,00
○ ECOLE JULES FERRY PRIMAIRE	1 361,60
○ FSE STE MARIE-ST JEAN BAPTISTE	1 000,00
○ PREVENTION ROUTIERE	600,00
○ ECOLE MAINE GEOFFROY MATERNELLE	500,80
○ ECOLE LA CLAIRIERE PRIMAIRE	1 771,20
○ ECOLE LOUIS BOUCHET MATERNELLE	180,80
○ ECOLE LOUIS BOUCHET PRIMAIRE	452,00
○ ECOLE JULES FERRY MATERNELLE	180,80
○ ECOLE MAINE GEOFFROY PRIMAIRE	316,40
○ ECOLE L'YEUSE MATERNELLE	180,80
○ ECOLE LA CLAIRIERE MATERNELLE	135,60
○ CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE & LOIRE	60,00
○ MAISON FAMILIALE RURALE DE CRAVANS	300,00
TOTAL	12 316,00

<u>HORS COMMISSION</u>	
○ FOYER SOCIO EDUCATIF STE MARIE/ST JEAN BAPTISTE	808,00
TOTAL.....	808,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 20.

- d'attribuer les subventions à caractère social 2007 suivantes :

○ ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ACTION EDUCATIVE	150,00
○ ASSOCIATION VALENTIN HAUY	800,00
○ SECOURS CATHOLIQUE	2 000,00
○ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	1 800,00
○ ASSOCIATION DES HANDICAPES DU PAYS ROYANNAIS	650,00
○ AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA COTE DE BEAUTE	1 100,00
○ AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	18 000,00
○ ROYAN SOLIDARITE	1 000,00
○ ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DU PAYS ROYANNAIS	100,00
○ ALZHEIMER CHARENTE MARITIME	800,00
○ ANCIENS COMBATTANTS ET POILUS D'ORIENT DES T.O.E & D'A.F.N	150,00
○ DECORES DU TRAVAIL DE ROYAN COTE DE BEAUTE	500,00
○ AMICALE DES LOCATAIRES HLM DE ROYAN	500,00
○ LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU PAYS ROYANNAIS	300,00
○ LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER	300,00
○ ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS POITOU CHARENTES	300,00
TOTAL	28 450,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.

- de voter les taux portés sur l'Etat N°1259 TH/TF intitulé « Etat de notification des taux d'imposition de 2007 de la taxe d'habitation et des taxes foncières »

- les taux sont pour l'année 2007 :
- *Taxe d'habitation* : 10,23 %
- *Taxe foncière (bâti)* : 28,19 %
- *Taxe foncière (non bâti)* : 50,00 %

- de modifier les crédits de l'exercice 2007 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
021 - 01	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 300 000,00	
022 - 01	DEPENSES IMPREVUES	+ 112 422,00	
6232 - 40	PARTICIPATION TOURNOI « BEACH SOCCER »	+ 6 000,00	
657.4 - 0241	SUBVENTION FETES & CEREMONIES	+ 450,00	
657.4 - 20	SUBVENTION SCOLAIRE	+ 808,00	
657.4 - 520	SUBVENTION A CARACTERE SOCIAL	+ 11 000,00	
657.4 - 5220	SUBVENTION ENFANCE	+ 9 000,00	
7311 - 01	CONTRIBUTIONS DIRECTES		+ 145 540,00
7411 - 01	D.G.F		-12 540,00
741.27 - 01	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION		+ 6 680,00
7788 - 822	INDEMNITE		+ 300 000,00
	<i>TOTAL FONCTIONNEMENT</i>	+ 439 680,00	+ 439 680,00

	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
020 -01	DEPENSES IMPREVUES	+ 109 132,00	
1323 – 213	TITRE ANNULE SUR EXERCICE ANTERIEUR SUBVENTION DEPARTEMENTALE ECOLE	+ 3 078,00	
2313 – 4142	TRAVAUX AU GOLF	+ 15 000,00	
1641 – 01	EMPRUNT		+ 15 000,00
10223 – 01	T.L.E		- 184 951,00
1342 – 01	AMENDES DE POLICE		- 2 839,00
021 - 01	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 300 000,00
	<i>TOTAL INVESTISSEMENT</i>	+ 127 210,00	+ 127 210,00

- d'attribuer les subventions diverses 2007 suivantes :

<u>Article 6574 – Fonction 0241</u>		<u>450,00</u>
○ TRIKE ATLANTIQUE CLUB		450,00
<u>Article 6574 – Fonction 520</u>		<u>11 000,00</u>
○ A.A.S.U.R. (Association des Acteurs de Santé des Urgences de ROYAN)		5 000,00
○ S.N.S.M		6 000,00
<u>Article 6574 – Fonction 5220</u>		<u>9 000,00</u>
○ C.J.R (Comité Jeunesse Royannaise)		9 000,00

- d'imputer les dépenses correspondantes au Budget de l'exercice 2007.

- de contracter auprès de DEXIA CREDIT LOCAL un emprunt d'un montant de 14 754 667,80 € d'une durée de 17 ans.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer le contrat de prêt et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

- de contracter auprès de DEXIA CREDIT LOCAL un emprunt d'un montant de 7 762 494,08 € d'une durée de 14 ans.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer le contrat de prêt et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 50
